## DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE l'AMS

La Société LOUKIL INVESTMENT GROUP (Groupe LOUKIL), qui détenait de concert 673 853 actions et droits de vote représentant 12,56% du capital de la société les Ateliers Mécaniques du Sahel «AMS», a déclaré avoir franchi directement et de concert à la hausse, le 31 Décembre 2014, les seuils de 20%, 33,3% et 50% du capital de la société et ce, suite à l'acquisition sur le marché de 2 094 978 actions et droits de vote représentant 39,04% du capital de la société.

Pour les objectifs au cours des douze prochains mois, le déclarant a annoncé:

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et de nouveaux droits de vote,
- qu'il n'envisage pas la cession des actions et droits de vote lui appartenant,
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Le déclarant a en outre précisé que ces cessions s'inscrivent dans le cadre de la restructuration juridique du Groupe LOUKIL.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 08 Janvier 2015 par Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse.